



**DÉLIBÉRATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONNIÈRES**  
**Séance du 7 avril 2022**

Le sept avril deux mille vingt-deux à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Monnières, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle Henri Gaborit, sous la Présidence de séance de Monsieur Benoît COUTEAU, Maire.

Date de convocation : 1<sup>er</sup> avril 2022

Nombre de membres en exercice : 17 - Présents : 11 - Votants : 15

Présents : Mr Benoît COUTEAU, Mr Stéphane ENTÈME, Mme Françoise MÉNARD, Mme Linda GABORIAU, adjoints au Maire, Mr Christian MAILLARD, Mme Sylvie CHATELLIER, Mr Rodolphe BORRÉ, Mme Marie-Louise LOUVEAU de la GUIGNERAYE, Mr Richard LOPEZ, Mr Sébastien BESSON, Mme Émilie BOUTSIU

Absents excusés : Mr Pascal BOUTON (pouvoir donné à Mr Christian MAILLARD), Mme Servane CHESNEAU (pouvoir donné à Mr Rodolphe BORRÉ), Mr Vincent CAILLÉ (pouvoir donné à Mr Stéphane ENTÈME), Mme Gwladys BRANGER (pouvoir donné à Mme Linda GABORIAU)

Absentes : Mme Hélène QUÉMERÉ et Mme Magalie RAVELEAU DUAUT

Secrétaire de séance : Mme Marie-Louise LOUVEAU de la GUIGNERAYE

**2022-04-07-009 –AFFECTATION DES RÉSULTATS DU BUDGET COMMUNAL 2021**

Considérant ce qui suit :

Le compte administratif 2021 de la commune fait apparaître les résultats suivants :

- Un excédent de fonctionnement de : + 425 440,82 €
- Un excédent de fonctionnement reporté de : + 1 823 377,93 €
- Soit un excédent cumulé de : + 2 248 818,75 €
  
- Un déficit d'investissement de : - 135 624,39 €
- Un déficit des restes à réaliser de : - 823 643,96 €
- Soit un besoin de financement de : - 959 268,35 €

Il est proposé au conseil municipal d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

- Résultat d'exploitation au 31/12/2021 : Excédent + 2 248 818,75 €
- Affectation complémentaire en réserve (compte 1068) : + 959 268,35 €
- Résultat reporté en fonctionnement (compte 002) : + 1 289 550,40 €
- Résultat d'investissement reporté (compte 001) : - 135 624,39 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :



- Résultat d'exploitation au 31/12/2021 : Excédent + 2 248 818,75 €
- Affectation complémentaire en réserve (compte 1068) : + 959 268,35 €
- Résultat reporté en fonctionnement (compte 002) : + 1 289 550,40 €
- Résultat d'investissement reporté (compte 001) : - 135 624,39 €

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

Registre certifié conforme,  
Le Maire,  
Benoît COUTEAU

